

Yves Blein

LE TEMPS DE DIRE LES CHOSSES



Votre Député

J'imagine votre étonnement !
Vous avez pris le courrier dans votre boîte aux lettres et trouvé une enveloppe de l'Assemblée Nationale à votre nom. A l'intérieur, un livret. Du papier à l'heure du tout numérique...

Si j'ai choisi de vous écrire, de m'adresser personnellement à vous, c'est pour prendre le temps de vous dire les choses.

Élu en 2012, cela fait bientôt quatre ans que je suis votre député et que je...
...que je suis bouleversé.

Il n'y a pas d'autre mot pour résumer ce que j'ai ressenti face aux attaques terroristes qui ont frappé la France au cours de l'année 2015.

De l'effroi, mais aussi la conviction renforcée que mon rôle de député est d'être au service des Français, de tous les Français.

La conviction que plus que jamais, les élus doivent expliquer et expliquer sans cesse leur travail et les raisons de leur engagement.

Ce livre est donc un recueil de réflexions sur ces quatre années passées. Le reflet de mes regrets, de mes réussites, des petits comme des grands moments de ma vie de parlementaire.

Je vous propose de découvrir en toute simplicité mon travail de député.

Yves Blein est député de la XIV^{ème} circonscription du Rhône constituée des communes de Corbas, Feyzin, Saint-Fons, Solaize, Vénissieux et d'une partie de Saint-Priest (quartiers de Revaizon, Centre, Bel Air, Petit Parilly...)

Devenir député...

[chapitre 1]

C'est quoi être député ? Je n'ai pas l'intention de fournir une définition de la fonction comme on en trouverait dans le Petit Robert. La mienne vient de mes tripes, de mes convictions, de mon éducation, bref de mon parcours tout entier. Elle m'engage.

Être député, c'est l'aboutissement d'un engagement philosophique et le début d'un combat. C'est devenir l'ouvrier d'un projet de société pour lequel vous vous êtes engagé, de longue date, et pour lequel on vous dit tout d'un coup : « *Tiens, vas-y, fais – maintenant que tu es élu –, montre-nous que tu peux faire ce que tu nous as dit, la lutte contre le chômage, la justice, l'éducation, les libertés, la fraternité...* ». À vrai dire, c'est seulement quand on est élu qu'on mesure l'immensité et la complexité de la tâche !

Je ne vis pas de la politique et je n'en ai jamais vécu durant ma vie active, jusqu'à l'âge de 58 ans où, devenu député, j'ai dû arrêter mon activité professionnelle. Pendant toutes ces années, j'étais dans le privé. J'ai fini ma carrière, commencée comme

***La définition de la fonction
vient de mes tripes,
de mes convictions.***

employé, en tant que directeur général de la Fédération Léo Lagrange, une très grande association qui emploie aujourd'hui plus de 4 000

personnes en France. J'ai quitté ce poste en 2012 pour me consacrer pleinement à ma vie d'homme politique.

On devient député un jour parce qu'on est aussi le produit d'une histoire. Je viens d'une famille d'obédience catholique ; mon père était chauffeur-livreur et ma mère institutrice. J'ai eu quatre sœurs dont trois sont devenues enseignantes. L'éveil de la conscience politique commence pour moi au catéchisme, alors dirigé par des curés de l'action catholique ouvrière. Très à gauche ! D'autant que, dans les années 1970, le coup d'état de Pinochet au Chili avait

envoyé sur les routes de l'exil de nombreux prêtres à travers le monde. Et mes curés en hébergeaient certains. Puis, c'est à travers la vie associative et militante que mes convictions politiques se sont forgées. Mais je n'ai jamais imaginé en faire un débouché professionnel. Ma voie à moi, c'était le milieu associatif et l'entreprise. C'est comme ça que je suis entré comme animateur à Léo Lagrange. J'avais 22 ans. 36 ans de vie professionnelle plus tard, je suis devenu député. Avec, selon moi, la maturité nécessaire des convictions maintes fois éprouvées. Je crois que c'est une bonne chose qu'un député ait un minimum d'expérience de la vie active.

L'exercice parlementaire : rien ne nous y prépare !

Une chose est sûre : rien ne prépare à devenir député. Je veux dire par là qu'il n'existe pas de stage de formation qui se déroulerait entre le moment où l'on apprend que l'on a remporté une circonscription et celui où l'on est propulsé dans l'hémicycle. Si je devais résumer

36 ans de vie professionnelle plus tard, je suis devenu député.

le "métier" de député, je dirais que c'est d'abord du temps pour réfléchir et confronter ses idées à celles des autres.

C'est ensuite, concevoir et

écrire la loi, puis veiller à son application. C'est enfin écouter ses concitoyens, se saisir des dossiers de la circonscription et s'employer à ce qu'ils aboutissent ; c'est vrai particulièrement pour les difficultés que rencontrent certaines entreprises.

Trop de députés, un paradoxe que j'assume

J'ai été élu député, j'en suis fier, et pourtant j'affirme que nous sommes trop nombreux à l'Assemblée Nationale. Si nous étions 300 dans l'hémicycle au lieu de 577 actuellement, ce serait largement suffisant.

De même, il ne serait pas absurde de fusionner le Sénat et ses 348 sénateurs avec le conseil économique, social et environnemental, la troisième assemblée de notre République. On aurait là une nouvelle assemblée représentant collectivités locales, forces économiques et société civile. Un bon “mix” et une meilleure efficacité selon moi, pour un moindre coût.

« Être au service de »

Si je ne savais pas à quoi m’attendre exactement dans l’exercice quotidien de la fonction, je savais en revanche pourquoi je voulais devenir député. Et ces quatre années passées n’ont fait que renforcer ma conviction qu’être député aujourd’hui dans la majorité, c’est être

Se retrouver au cœur de notre République, près de ceux qui écrivent l’Histoire...

au service de la France, du Gouvernement choisi par un Président de la République élu au suffrage universel. « Être au service de » : voilà pourquoi je voulais devenir député. L’idéal

républicain est pleinement le mien. Je veux aider mon pays et chacun d’entre vous, à vivre mieux.

Et puis oui, je l’avoue, c’est impressionnant et passionnant de rencontrer l’Histoire. Je ne parle pas de mon passage à moi en tant que député sous la 5^e République, je n’en aurais pas la prétention ! Mais de se retrouver au cœur de notre démocratie, proche des personnalités qui écrivent l’Histoire d’aujourd’hui et de demain. Durant sa campagne présidentielle, j’étais parmi les proches de François Hollande. C’est un ami, François. Eh bien, croyez-moi ou non, mais quand pour la première fois vous êtes reçu en tant que député à l’Elysée et que le Président de la République est annoncé, qu’il s’avance vers vous, vous mettez du temps à renouer avec le proche, l’ami... La fonction emplit l’espace tout entier !

Et soudain...

En 2015, soudain, le monde a basculé. Le 7 janvier d'abord, avec les attentats terroristes à *Charlie Hebdo* et à l'hyper-casher. Le 13 novembre ensuite, au stade de France, sur les terrasses des cafés, et au Bataclan. J'ai, comme beaucoup, vécu ces événements dans l'instantanéité. Je me souviens de cette terrible sensation, physique, de sentir le monde basculer.

Notre société, notre République était attaquée. J'étais un représentant de la Nation. Je me suis senti blessé, meurtri ; c'est la France qui était assassinée !

Avec le recul, le plus effrayant est de constater à quel point ces terroristes ont su viser juste. Notre société était fragilisée par des années de crise économique, elle avait été inutilement excitée par des débats sur l'identité, mais elle était aussi traversée par des interrogations sur la place de l'islam. C'est au prétendu nom de cette religion que ces carnages ont été perpétrés.

A l'Assemblée Nationale, ces événements dramatiques ont agi comme un catalyseur. Une solidarité très forte, tout de suite. On se ressoude sur l'essentiel : la République, ses valeurs fondamentales. A deux reprises, tous les députés se sont levés et ont chanté d'une même voix la Marseillaise. De loin, cela peut paraître surfait. Moi, j'en ai encore des frissons ! Et puis, l'immense mouvement populaire du 11 janvier qui a surpris : quatre millions de personnes dans les rues clamant « *Je suis Charlie* ». Du jamais vu.

Mais quelques jours plus tard, il fallait accepter un constat : il n'y avait eu proportionnellement que peu d'habitants de ces quartiers que l'on dit sensibles. Je dois le reconnaître, dans ma circonscription, certains citoyens considèrent ouvertement que leur religion est supérieure à la République. Cela nous pose collectivement une question majeure : Comment intégrer cette partie de cette population qui place sa religion au-dessus des

valeurs de la République ? Question cruciale qui en pose une autre : comment faire pour que tous nos concitoyens, de toutes origines, ré-adhèrent aux valeurs de la République et considèrent nos lois, notamment celle sur la laïcité, comme une règle commune au dessus de toute autre ? Or, le mot “laïcité” est devenu un mot piège, car la laïcité pour la droite extrême, c’est un moyen de justifier une mise au ban de la seconde religion en France : l’islam. Il n’est donc

***La laïcité ?
un mot qui a été piégé.***

pas étonnant que le mot laïcité fasse désormais peur à certains musulmans. Cette instrumentalisation est dramatique. La laïcité, la vraie laïcité, la laïcité tout court, n’est

en rien une arme contre telle ou telle religion. Bien au contraire.

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes » (article 1 de la loi de 1905).

La laïcité est la garante de notre liberté de croire ou de ne pas croire en un Dieu, de pratiquer ou de ne pas pratiquer une religion. La laïcité, c’est permettre aux différences de se côtoyer sur un pied d’égalité, et de tous se considérer comme citoyens.

Est-ce que les événements tragiques de l’année 2015 ont changé quelque chose dans ma façon d’être député ? Non. En revanche, ils ont contribué à renforcer mes convictions. Notamment concernant l’éducation qui, doit être la priorité absolue dans notre pays.

Mais aussi la conviction qu’être Français, c’est respecter la République, son drapeau, son hymne, ses valeurs.

C’est pourquoi je me suis prononcé pour que tous ceux qui se rendent coupables d’actes terroristes contre la France soient déchus de leur nationalité.

Econo- mie : mon cheval de bataille

[chapitre 2]

Je suis à Paris, à l'Assemblée, trois jours par semaine. Trois journées intenses partagées avec mes trois collaborateurs, de nombreuses rencontres et mon travail au sein de la commission des Affaires économiques.

Je fais partie des trop rares parlementaires à ne pas être issus ni de la fonction publique ni d'une profession libérale. Comme je l'ai déjà écrit plus haut, j'ai commencé en tant qu'employé de la MJC de Montchat, dans le 3^e arrondissement de Lyon, pour finir patron de Léo Lagrange, 4 000 salariés aujourd'hui. Un poste que j'ai quitté en 2012 lorsque je suis devenu député.

La vraie vie

Pour moi l'économie, c'est la vraie vie. L'activité humaine, la création de richesses, le monde de l'entreprise – qu'elle soit capitaliste ou qu'elle relève de l'Économie Sociale et Solidaire – voilà ce sur quoi je voulais travailler en tant que parlementaire. J'ai donc rejoint la commission des Affaires économiques. Mon but est de soutenir nos entreprises, de leur faciliter la tâche, d'accompagner les mutations de notre industrie, mais de veiller

Pour un État qui intervient moins dans la vie des entreprises.

aussi à la justice, d'être attentif à l'intérêt général tout en faisant en sorte de lever les freins à la créativité entrepreneuriale.

Sur ce dernier point, je pense que nous sommes à un tournant : nous devons revoir le cadre dans lequel la sphère publique intervient dans l'économie du pays. En clair, je pense que l'État n'est pas le meilleur entrepreneur. Je suis plutôt partisan d'un État "ingénieur", centré sur ses compétences principales : les équilibres sociaux, la protection des citoyens, l'égalité des chances, et bien sûr l'éducation.

Pour un statut de droit privé dans la sphère publique.

On l'a vu avec le *Crédit Lyonnais*, on le voit avec *Areva*, il faut que l'État sache ne pas être partout même si parfois il y a de

belles réussites économiques grâce à son intervention, comme *Airbus*.

La filière de l'aéronautique en France ne serait jamais le fleuron que nous connaissons aujourd'hui si, à l'origine, il n'y avait pas eu une volonté

politique interventionniste. Mais aujourd'hui, l'État

est actionnaire minoritaire d'*Airbus* qui vit sa propre vie.

Si l'État doit être investisseur à un certain moment, il doit aussi savoir se retirer.

Mon expérience de maire

Je voudrais aussi aborder un sujet explosif et qui l'a toujours été : la fonction publique. Je milite pour la création d'un statut de droit privé au sein de la sphère publique. Et là, c'est mon expérience de maire qui parle.

On ne peut pas demander aux collectivités de rationaliser leurs dépenses et en même temps les contraindre à n'employer que des fonctionnaires. La réalité est là : quand vous créez un emploi de fonctionnaire, vous l'avez durant 35 ans, en moyenne, à votre charge !

Ce n'est ni la qualité du statut, ni celle des personnes qui est en cause. Le statut de fonctionnaire est légitime pour les fonctions dites régaliennes : l'état civil, l'école, la sécurité, la justice...

Dans ce cas, on a besoin de fonctions permanentes.

Mais aujourd'hui, une commune gère de multiples missions, variables, parfois épisodiques, qui exigent souplesse et réactivité. On devrait lui donner les moyens d'agir comme une entreprise classique.

L'emploi

L'emploi est une question cruciale sur laquelle le Gouvernement et nous, députés de la majorité, sommes engagés auprès des Français. Je le dis tout de suite : quand j'ai voté la loi Macron pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, je me suis senti authentiquement de gauche ! Parce que, avec cette loi, nous cassons des privilèges ou des situations établies depuis trop longtemps, nous donnons du boulot à des gens qui n'en ont pas. Nous accompagnons le progrès, en étant attentifs à ce que cela soit juste.

En conditionnant le travail du dimanche à un accord salarial, nous mettons entre les mains des salariés une sacrée chance !

Qu'est-ce que nous avons fait avec le statut des notaires ? Nous avons remis en cause le fait que la création d'un nouvel office notarial dépendait uniquement du bon vouloir des notaires déjà établis. Dans les médias, l'accent a été mis sur la peur des notaires et la catastrophe qui allait soi-disant suivre l'abolition de

ce privilège. Mais, nous, nous avons reçu des tonnes de messages de jeunes travaillant dans des études notariales et qui disaient : « *Allez-y, ne cédez-pas. Nous, on rêve de*

***Nous faisons bouger
les lignes, on nous
a élus pour ça.***

pouvoir se mettre à notre compte, mais on ne peut pas ! »

La possibilité offerte du transport en car sur les liaisons inter-cités, cela crée de l'emploi ! Et cela ne fait pas concurrence au train, puisque cela touche d'autres publics. Notamment des personnes qui n'ont pas les moyens de voyager en train et qui se voyaient privées du droit fondamental de se déplacer. Et je ne parle même pas de pouvoir partir en vacances !

Nous faisons bouger les lignes, on nous a élus pour ça, pour réformer. Les accusations portées à cette loi sont injustes et infondées. Libérer les possibilités d'entreprendre et de créer des emplois va forcément faciliter le dialogue social.

***Perdre son emploi
aujourd'hui est d'une
violence inouïe.***

La perte de son emploi est une violence inouïe faite au salarié parce que, aujourd'hui, il n'a pas la perspective d'en trouver un autre facilement, que ce soit dans sa branche ou par le biais d'une reconversion.

Comment dans ce cas éviter les tensions, parfois extrêmes, qui entourent le dialogue social en France ?

Quand j'étais chef d'entreprise dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, j'ai eu à présider un comité d'entreprise et à recevoir les organisations syndicales. Bien sûr, la pression syndicale est moins forte puisque, à la différence d'une entreprise capitaliste, les résultats ne sont pas distribués à des actionnaires et l'écart de salaires entre dirigeants et salariés demeure raisonnable. Néanmoins, le dialogue social peut être parfois aussi tendu. Je sais de quoi je parle !

Bien sûr, le maintien et la création d'emplois sont des conditions favorables pour un dialogue social apaisé. Mais une autre condition, tout aussi importante, est l'existence d'un rapport de force équilibré entre les parties en présence. En clair, tant que les salariés ne seront pas majoritairement syndiqués, comment voulez-vous que les représentants syndicaux soient des interlocuteurs forts aux yeux du patronat ? La balle est dans le camp des salariés...

Pour finir sur l'emploi, je trouve que, collectivement, nous ne faisons pas assez d'efforts pour les personnes au chômage. La mairie de Feyzin compte environ 200 salariés, ou 120

équivalents temps plein. Dès mon arrivée, j'ai donné pour consigne aux services municipaux d'accueillir en leur sein des jeunes à concurrence de 20% de leur effectif (à travers les emplois d'avenir, le service civique ou des personnes en insertion professionnelle). Si toutes les communes de France appliquaient cette règle, cela permettrait à bien des personnes de retrouver la dignité que confère l'expérience de se rendre utile. Quand on sait à quel point le chômage est moralement dur pour celui qui le subit, cela change tout d'avoir une activité qui permet de justifier sereinement les indemnités perçues, plutôt que de nourrir parfois le sentiment d'être à la charge de la société.

La question de la dette

Quand je suis arrivé à l'Assemblée Nationale en 2012, en même temps que le premier gouvernement formé par François Hollande, nous avons été confrontés à une réalité qui, je dois dire, m'épouvante encore. Je vais être un peu technique, apporter quelques chiffres, parce que le sujet de la dette publique de la France ne souffre aucune approximation, tant son remboursement, au centime près, pèse sur la vie quotidienne des Français.

Donc, quand nous arrivons au pouvoir en 2012, le budget annuel voté par le précédent Parlement, à travers ce qu'on appelle la Loi de Finances, est en déséquilibre de plus de 5%. Qu'est-ce que cela signifie ? Que les recettes (les impôts collectés auprès des Français et des entreprises) ne suffisent pas à équilibrer les dépenses de l'État (qui servent au fonctionnement des services publics, à la gratuité de l'hospitalisation et de l'éducation, au

***Nous ne sommes
ni des maniaques
d'économie,
ni des pingres !***

paiement des pensions de retraite, des allocations familiales, des minima sociaux, etc.) et, bien sûr, à payer les intérêts de la dette publique. Il fallait donc augmenter la dette ! Mais pour moi, voter un budget avec un tel déséquilibre était un crime !

Bien sûr, l'État peut s'endetter pour faire face à des dépenses d'investissement qui ont vocation à être amorties sur plusieurs années, mais pas pour payer ses dépenses de fonctionnement ! Imaginez un ménage qui chaque mois prendrait un nouveau crédit pour payer ses factures et se nourrir, cela n'aurait pas de sens ! D'ailleurs, ce que s'autorise l'État, il ne le permet pas aux communes : aucune collectivité en France n'a le droit de voter un budget en déséquilibre.

Pour être tout à fait juste, l'endettement public de la France est chronique depuis 1974. À l'instar de nombreux autres pays européens. C'est pourquoi l'Union Européenne a instauré pour tous les pays membres la sacro-sainte règle d'un déficit annuel public ne devant pas excéder 3 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et un endettement inférieur à 60 % du PIB. En 2012, en France, ce déficit

représentait plus de 5 %. Avec un endettement de plus de 90 % !

Selon les chiffres de l'INSEE, la France ne respecte plus les critères européens depuis 2007.

L'une de nos priorités, et l'un de nos engagements, est donc de revenir à un déficit annuel de 3 % maximum, puis de tendre vers zéro, c'est-à-dire un budget équilibré qui doit être la règle.

***Imaginez un ménage
qui chaque mois
prendrait un crédit
juste pour pouvoir
payer ses factures
et se nourrir.
Impensable !***

Pourquoi ? Pas parce que nous sommes des maniaques d'économie ou des pingres ! Mais parce que quand on dépense plus qu'on ne gagne, on est obligé d'emprunter, et plus on emprunte, plus on paie

des intérêts. La France a, aujourd'hui, presque 2 000 milliards d'euros de dette, elle paie 45 milliards d'euros d'intérêts chaque année.

C'est de la folie ! C'est la seconde dépense la plus importante de l'État après l'éducation. Et sur ces 2 000 milliards, plus de 1 000 ont été contractés par Nicolas Sarkozy quand il était au pouvoir. Rien que pour ça on devrait lui interdire de se représenter

***Payer 45 milliards
d'euros d'intérêts
chaque année pour
rembourser la dette,
c'est de la folie !***

à des élections. On sait tous ce que cela signifie. Les médias en parlent tous les jours. Des efforts, encore des efforts demandés aux Français, aux collectivités. Les critiques pleuvent de toutes parts. Y compris de notre propre camp. Les soi-disant "frondeurs" nous demandent de faire

plus pour les Français. On ne peut pas. Il faut se l'interdire ! Évidemment, c'est plus agréable de distribuer de l'argent que d'en prélever. Mais ce que nous devons à la Nation, c'est d'arrêter de dépenser plus que ce que l'on a dans le porte-monnaie.

À la fin du 2^e trimestre 2015 nous sommes redescendus à un déficit de 3,8 % du PIB. Nous sommes sur la bonne voie. Et en 2016 nous serons à 3,3 %, et à 3 % en 2017. Il faudrait continuer après cela jusqu'à 0, en le faisant avec la délicatesse nécessaire pour ne pas tout casser, notamment en matière de protection sociale, ce qui est depuis le début notre priorité.

Investir, malgré tout

Malgré la dette publique et les efforts que son remboursement exige, le gouvernement a investi dans un secteur qui, selon moi, est prioritaire sur tous les autres : l'éducation.

Je suis fier de pouvoir constater qu'en 2015, avec notamment la

création de 60 000 emplois d'enseignants, l'Éducation est redevenue le premier budget de l'État.

Autre poste où il est essentiel d'investir à mes yeux : la Justice, parce que son fonctionnement se dégrade depuis des décennies. Les conséquences sont réelles sur la vie des Français. Elles choquent souvent. Comment ne pas être horrifié quand on

***La raison c'est bien
beau, mais ça ne fait
pas rêver !***

apprend qu'une personne jugée pour le meurtre d'un policier est relâchée au bout de 6 ans parce que son pourvoi en appel n'a pas été jugé dans les temps. Entendons-nous bien : l'horreur est double. Celle de voir une personne en

prison pendant 6 ans alors qu'elle n'est peut-être pas coupable... En cela la décision du juge d'application des peines de la remettre en liberté est tout à fait compréhensible. L'horreur aussi de voir un potentiel meurtrier relâché dans la nature. Tout ça parce que la Justice n'a pas les moyens de faire son travail correctement !

Le choix de la raison

La montée de partis de gauche, parfois très à gauche, en Grèce, en Espagne et même en Angleterre nous interroge en tant que députés socialistes sur ce que nos idéaux représentent aux yeux des Français. Ou sont censés représenter. Il ne faut pas se voiler la face, dans notre pays, le parti qui monte est celui de Marine Le Pen.

Pourtant la France est un pays qui a toujours été en quête d'idéal. Et c'est la gauche qui incarne le mieux cette quête dans notre Histoire. Or, aujourd'hui, il faut avouer que les formations classiques ne font pas rêver. Ce n'est d'ailleurs pas une panne d'idées ! Les idées ne manquent pas. Mais, face au remboursement de la dette, à un taux de chômage trop élevé,

à des entreprises qui peinent à retrouver confiance, nous avons fait le choix d'agir avec notre raison. Or, ceux qui incarnent la raison ne soulèvent forcément pas l'enthousiasme. La raison c'est bien beau, c'est même indispensable, mais ça ne fait pas rêver ! Il faut néanmoins l'accepter et se dire que la voie de la raison reste fondamentalement le bon choix.

Face aux choix dictés par la raison, le Front National fait semblant de croire qu'il y aurait d'autres voies possibles, plus exaltantes, qui offriraient plus de richesses et plus d'emplois aux Français : se refermer sur soi, fermer les frontières, quitter l'Europe !

Si elle devait être mise en œuvre, cette stratégie serait un poison mortel pour la France, son économie, ses entreprises, sa culture. Je comprends que les Français veuillent parfois exprimer par leur vote la colère ou la révolte qu'ils ressentent. Mais la France demain dirigée par le FN nous précipiterait dans une crise dix fois plus grave et plus dure que celle que nous connaissons aujourd'hui et qui, grâce aux efforts de tous, commence à reculer. Soyons persévérants ! Alors que les fruits de nos efforts sont à portée de main, ne prenons pas le risque de tout gâcher.

Frustra- tion, division, union

[chapitre 3]

Pour peser dans des élections politiques, l'appartenance à un parti compte beaucoup. Pour peser à l'Assemblée Nationale, l'appartenance à un groupe est indispensable. Je suis donc inscrit, avec 285 de mes collègues, au groupe socialiste et républicain. Même si nous partageons les mêmes valeurs, même si nous avons fait nos armes au sein du même parti, cela fait quand même 285 personnalités et sensibilités différentes qu'il convient de faire travailler ensemble et ce n'est pas une mince affaire ! Les frustrations peuvent être nombreuses. Le rôle de président de groupe est alors déterminant. Organiser la présence des députés socialistes et républicains dans les différentes commissions, s'assurer de la présence d'une majorité en séance, mettre en place les lieux de débat tout en garantissant une cohérence politique, c'est le "job" à plein temps de notre président de groupe, Bruno le Roux. Je suis toujours admiratif de la patience et de l'énergie qu'il arrive à déployer pour mener à bien sa mission. Car nous, députés, nous avons tous des convictions fortes et les discussions au sein d'un groupe parlementaire peuvent parfois être particulièrement vives. Mais il n'y a rien d'anormal qu'au sein d'un groupe, on puisse ne pas être d'accord. C'est l'objet même de la délibération. On discute, on argumente, on écoute, puis on décide d'une position commune. C'est pourquoi j'ai été choqué de la fracture qui s'est produite entre socialistes au moment du vote du pacte budgétaire européen soumis à

l'Assemblée Nationale en 2012. C'est à ce moment que sont apparus ceux que la presse a qualifié de "frondeurs".

Je ne travaille pas pour ma gueule !

Honnêtement, je leur en veux. Pas pour ce qu'ils pensent mais pour leur attitude, selon moi inacceptable, qui donne le sentiment qu'ils n'acceptent pas la règle majoritaire et qu'ils se défilent face aux responsabilités qu'exige l'exercice du pouvoir ! Le retour à l'équilibre des comptes publics, ce n'est pas une

découverte ! François Hollande l'a promis, nous le faisons ! Je conçois mon mandat comme une démarche structurée au sein d'un collectif, avec un programme à mettre en œuvre. Nous savions dans

***La peur d'imposer
quoi que ce soit
à la jeunesse.***

quoi nous nous engageons. Nous avons tous fait campagne autour des 60 propositions de François Hollande. Personne ne peut donc être surpris par la rigueur budgétaire. C'est pourquo

je trouve honteux le manque de retenue et de discipline des "frondeurs". Moi, je soutiens mon gouvernement et je lui dois ma loyauté. Je ne travaille pas pour ma gueule ! Ce qui ne m'empêche pas de défendre mes idées. Au lendemain du 11 janvier 2015, par exemple, j'ai milité très fortement pour la création d'un service civique obligatoire. J'ai la conviction que si l'on permettait aux 18-25 ans de se consacrer à une tâche d'intérêt général, cette obligation aurait des vertus pédagogiques et civiques très puissantes. François Chérèque, qui dirige l'agence du service civique, est monté au créneau, avec à ses côtés des associations étudiantes très opposées à cette idée. Les médias ont tout de suite surenchéri en disant qu'on voulait recréer le service militaire. Caricaturer un sujet, ça le coule. François Hollande a rendu le service civique universel mais non obligatoire et on est passé à autre chose. Je trouve qu'on vit dans une société qui a la trouille d'imposer quoi que ce soit à sa jeunesse, de lui dire : « *Ça, c'est obligatoire.* » C'est dommage et je ne suis pas sûr que ça lui rende service. Il ne viendrait à personne l'idée de remettre en cause l'enseignement obligatoire, par exemple. Il faut parfois savoir assumer le fait que certaines règles s'imposent.

Division

La plus spectaculaire lors des quatre dernières années a été sans conteste celle qui a entouré les débats à l'Assemblée Nationale sur la loi du mariage pour tous. Christiane Taubira a montré à cette

occasion des qualités exceptionnelles, une puissance incomparable de conviction et une immense culture.

L'examen de cette loi est la seule fois où j'ai été confronté à un événement violent dans l'hémicycle. Au moment du vote, un individu a jailli du public, déployé une banderole et a tenté d'enjamber la balustrade pour sauter dans l'hémicycle. Il a très vite été ceinturé et expulsé par les huissiers. Cet incident a traduit pour moi un climat totalement déraisonnable qui a perturbé les débats sur ce texte.

Plus récemment, une autre division a fait rage : celle concernant la réforme constitutionnelle. Le projet de loi présenté par l'Assemblée comportait 2 articles. L'article premier qui encadre l'état d'urgence n'a pas posé de problème particulier, mais l'article 2 traitant de la déchéance de nationalité a suscité de nombreux débats.

Au sein de notre groupe, nous étions satisfaits du fait que la déchéance relève du domaine de la loi et non plus du simple règlement. Il faut toujours se préserver de l'éventuel arbitraire d'un gouvernement... En revanche, il n'était pas possible pour nous de voir inscrit dans la constitution une différence de traitement entre Français "mono-nationaux" et Français binationaux. Le projet de loi a donc été modifié pour que chacun soit traité de la même manière. La déchéance touchera indistinctement tous les terroristes français reconnus coupables, quel que soit leur mode d'acquisition de la nationalité.

Durant tout le mois de janvier, le petit monde politico médiatique s'est agité sur cette question. Pourtant de telles questions méritent de la réflexion et du calme. Pour ma part, j'ai peu à peu forgé mon opinion. Début janvier, j'ai publié un post sur mon blog, j'y exprimais mes interrogations : Peut-on tuer aveuglement des compatriotes pour la seule raison qu'ils sont français et garder la nationalité française ?

Je ne le pensais pas, et après de nombreux échanges avec des citoyens de la circonscription, je ne le pense toujours pas.

C'est pourquoi, j'ai voté le projet de loi.

La déchéance de nationalité est une sanction qu'il est légitime d'infliger à celui qui tue et qui, par ce geste, veut détruire les fondements de la Nation dont il fait partie. J'ai pris cette décision alors même que je sais que les bi-nationaux sont nombreux dans ma circonscription et que certains d'entre eux ont pu comprendre que

cette loi leur était destinée.

« On va m'enlever mon passeport français ? »

Il faut dire que les rumeurs et les approximations se sont multipliées :

« on va m'enlever mon passeport français ? » me suis-je entendu

interroger par une habitante de Feyzin qui n'avait pas vraiment le profil de terroriste. J'ai pu expliquer, rassurer, reconforter...

Il aurait été facile pour moi d'aller dans le sens d'une partie de mon électorat et de voter contre ce texte. Mais j'ai des convictions... Et, comme le dit si bien Condorcet, « *les électeurs m'ont élu pour que je défende ma propre opinion.* » Le mandat de député, de représentant de la Nation, est trop important à mes yeux ; il ne peut s'accommoder d'ajustements de circonstance.

Union

Aujourd'hui, parler d'union semble presque risible. Et pourtant, je la vois, moi, cette union. Je la vois dans la capacité qu'a notre pays de débattre de sujets fondamentaux. Les Français ont le génie de la politique. Ils aiment s'opposer, confronter leurs points de vue, argumenter sans fin, mais sans jamais se déchirer.

Je vois aussi cette union dans la capacité que nous avons de douter de nous-mêmes. De reconnaître que ce qui a été bâti jusqu'ici n'est pas gravé dans le marbre, que tout doit être sans cesse être questionné. De refaire le chemin de la pensée. Et de conclure en disant : nous nous rappelons pourquoi nous sommes républicains, pourquoi nous sommes laïques, pourquoi nous sommes Français.

Nicolas Sarkozy

[chapitre 4]

Comment peut-on oser demander aux Français de vous faire à nouveau confiance quand on leur a mis sur le dos 1 000 milliards d'euros de dette supplémentaire !

Je trouve scandaleux qu'une personne telle que Nicolas Sarkozy puisse se représenter à l'élection présidentielle.

Chaque année, l'État dépense 45 milliards d'euros rien que pour payer les intérêts de sa dette. 45 milliards d'euros, c'est un peu plus de la moitié du montant global de l'impôt sur le revenu prélevé cette année auprès des Français. Quel gâchis !

Je ne juge pas ici les idées de Nicolas Sarkozy. Il est normal dans un pays démocratique d'avoir plusieurs visions politiques qui s'affrontent. Je ne juge pas non plus les accusations portées contre lui. J'ai mon opinion personnelle mais je laisse la justice décider de son sort.

Un gigantesque désastre!

En revanche, faire le portefeuille des Français et revenir la bouche en cœur... Non ! Comment faire confiance à quelqu'un qui a spolié le bien commun ? De l'argent flambé pour rien, en plus. Ce n'est ni plus ni moins qu'un gigantesque désastre ! Ça n'a permis ni de diminuer le chômage, ni de sauvegarder l'industrie, ni de vivre mieux ! 1 000 milliards d'euros pour rien, et à la clef, une situation désastreuse. Qui saurait dire aujourd'hui à quoi a servi cette montagne d'argent ? A alléger l'impôt des plus riches ?

Vous avez dit "Républicains" ?

C'est comme le nouveau nom du parti qu'il préside : "Les Républicains". Là, je trouve qu'on est dans le domaine

de la spoliation. L'adjectif "républicain" a été et reste très souvent employé dans le nom d'un parti. À l'Assemblée Nationale, j'appartiens au Groupe Socialiste Républicain et Citoyen.

En revanche, s'approprier le nom "Les républicains" n'est pas légitime à mon sens. Nous sommes tous des républicains. D'ailleurs, je le vois bien, j'ai du mal à l'employer pour désigner ce parti et je ne pense pas être le seul dans ce cas.

Quelques mots néanmoins sur les idées :

- Nicolas Sarkozy se veut le chantre de la sécurité publique : pendant son quinquennat, il a détruit 15 000 emplois de policiers et de gendarmes qu'il nous a fallu recréer pour satisfaire les attentes des Français.
- L'économie : 700 000 emplois ont disparu dans l'industrie pendant qu'il était aux affaires ! L'hémorragie est, aujourd'hui, enfin arrêtée.
- Les impôts : 30 milliards d'euros de plus sous M. Sarkozy. Et malgré cela, + 5 % de déficit du budget de la Nation. Il nous aura fallu 3 ans d'efforts pour corriger ces erreurs colossales. Aujourd'hui, on commence à réduire les impôts pour 9 millions de ménages.

Cet homme a été un désastre pour notre pays. Oui, il est bien dur de corriger et de réparer d'aussi insupportables erreurs. C'est beaucoup demander aux Français ! Mais, peu à peu, la situation s'améliore, les efforts paient. Il ne faut pour autant rien lâcher, être constant, économe et juste, toujours.

Une question de temps

[chapitre 5]

En politique, le temps peut être un allié comme le pire des traîtres. En tout cas, il est toujours compliqué à gérer. On ne dirige pas une nation comme on pilote une Formule 1. Et cinq ans, c'est court... La période des efforts et des réorientations pour le redressement du pays a couru sur les trois premières années du mandat de François Hollande. C'est maintenant que cette politique porte ses fruits. Le chômage se stabilise enfin, les entreprises recommencent à créer des emplois et à investir. Nous avons de bonnes raisons d'être optimistes. Nous allons pouvoir redonner progressivement du pouvoir d'achat aux Français, en diminuant les impôts. En septembre 2015, 3 millions de foyers fiscaux n'ont pas payé d'impôt et 6 millions en ont payé moins. En 2016, cette baisse des impôts va

Redonner du pouvoir d'achat en diminuant les impôts

cette fois concerner les classes moyennes.

Ce n'est pas rien.

Il nous reste malheureusement peu de temps pour que les Français ressentent les bénéfices de cette

politique. Je sais que nous serons jugés à la fois sur des résultats concrets mais aussi sur un climat, un ressenti. En fait, il s'agit tout simplement de la confiance. Confiance en l'avenir pour investir, recruter, avoir de l'audace, prendre des risques... Ce climat de confiance est tout aussi important que les résultats puisqu'il les conditionne.

Le temps médiatique

Le temps politique n'a rien à voir avec le temps médiatique. Je n'entretiens que très peu de rapports avec le monde des médias. C'est peut-être une erreur de la part d'un homme public, mais ce n'est pas ma "tasse de thé". Pourtant la confrontation de ces deux temps est inévitable.

La gestion du temps par les médias, pour la plupart d'entre eux, se traduit par l'immédiateté de l'information et son flux continu. Ce qui va à l'encontre de ce que j'attends des médias : être en position de médiation justement entre un sujet et un public. Avoir une responsabilité de pédagogie. Or le temps du recul et de l'analyse n'est pas compatible avec le fonctionnement d'une entreprise médiatique capitaliste. La bonne équation entre la rentabilité du capital d'une entreprise de presse et la qualité d'un média est impossible, selon moi. C'est pourquoi je serais partisan d'inscrire les médias dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire, privée certes, mais sans but lucratif !

Le compte à rebours

Coincés entre un temps politique long, laborieux, et un temps médiatique instantané, ce gouvernement et les députés de la majorité sont engagés dans une course contre la montre d'ici 2017. Comment vais-je mettre à profit les mois qui me restent avant de me représenter éventuellement devant les électeurs ? Comme je l'ai déjà dit : je ne suis pas "politico-dépendant". Je suis venu à la politique après une vie professionnelle comblée de chef d'entreprise. En revanche, je dois avouer que je suis

Il est nécessaire de rendre des comptes, surtout en politique

"accro" à mon job de député. Parce que je crois en la portée de notre travail de législateur. Je suis fier que les citoyens de la 14^e circonscription du Rhône me fassent confiance.

J'ai toujours l'envie et la ténacité de défendre et de mettre en œuvre mes idées. Celles pour lesquelles on m'a élu.

Je crois qu'il est nécessaire de rendre des comptes, surtout en politique. Mais pour nous le temps n'est pas encore venu. Comme je l'ai dit plus haut, le temps politique est lent. En outre, les effets

des actions mises en place peuvent subir des contretemps dus à des événements extérieurs et parfois non expliqués ni explicables. Par exemple, en 2014, tous les indicateurs étaient au vert concernant une reprise de la création d'emplois. Et rien. Une année blanche. Immobilisme, voire dégradation des chiffres.

***Mais tirer un bilan
de la politique à
l'œuvre aujourd'hui,
c'est trop tôt.***

En 2015, la plupart des spécialistes constatent que cela s'est amélioré enfin du côté de la création d'emplois. Même si l'impact sur le chômage n'est pas encore satisfaisant, c'est un bon début. Il faut continuer. Il est trop tôt

pour un bilan. Dans 5 à 10 ans, on sera en mesure d'avoir le recul nécessaire pour juger du succès ou non de la politique aujourd'hui à l'œuvre. Mais pas maintenant. J'espère toutefois que, pour les prochaines échéances électorales, les Français pourront convenir que la France est en meilleur état qu'en 2012 !

Le temps de l'explication

Maintenant, comme depuis le début de mon mandat, j'ai en revanche pour devoir d'expliquer aux Français ce que nous contribuons à réaliser pour le bien commun. À travers ce petit livre, j'ai commencé à le faire notamment en ce qui concerne l'économie, puisqu'il s'agit du champ d'action dans lequel je suis le plus engagé en tant que député. En 2017, nous serons jugés sur les actions menées et le degré de confiance retrouvé.

Voilà,
c'est dit.

[conclusion]

Si vous lisez ces lignes, de deux choses l'une : soit vous venez d'achever la lecture de ce petit livre et je vous en remercie, soit vous faites partie des lecteurs qui aiment connaître la fin avant de se plonger dans un ouvrage...

Dans tous les cas, une communication nouvelle s'est mise en place entre vous et moi.

À vrai dire, j'ignore s'il s'agit du bon canal. Je suis déjà présent sur le web via mon blog, j'alimente régulièrement – et personnellement ! – mes comptes Facebook et Twitter, j'adresse chaque semaine une newsletter pour dire ce que je fais à l'Assemblée Nationale et dans la circonscription.

Mais avec ce livre, je voulais engager la conversation d'une autre façon.

Comme je le disais en introduction : pouvoir prendre le temps de dire les choses. Et à mon sens, le papier est encore le format le plus adapté à ce genre d'exercice.

Ce petit ouvrage est donc une invitation au dialogue sur les sujets abordés ici ou sur d'autres liés à l'actualité ou à des domaines qui vous tiennent à cœur.

Vous savez comment me joindre et la “voix” est toujours libre. Alors, n'hésitez pas, Parlons !

Pour échanger, retrouvez-moi :

- sur internet : www.yvesblein.fr
- sur Facebook : www.facebook.com/y.blein
- sur Twitter : [@yves_blein](https://twitter.com/yves_blein)
- par courrier électronique : yblein@assemblee-nationale.fr
- au téléphone : 04 72 89 45 97
- pour une rencontre : 2, rue du château, 69200 Vénissieux

Yves Blein, Député de la 14^e circonscription du Rhône

***« C'est quoi être député ?
Je n'ai pas l'intention de fournir
une définition de la fonction
comme on en trouverait dans le
Petit Robert.
La mienne vient de mes tripes, de
mes convictions. Elle résulte de mon
parcours tout entier. Elle est
l'expression de mon combat. »***

Yves Blein



Yves Blein

UN TRAVAIL DE DÉPUTÉ



Député de la 14^e circonscription du Rhône

Yves Blein

JE VOUS ÉCRIS DE L'HÉMICYCLE



Député de la 14^e circonscription du Rhône

Yves Blein

LETTRE D'UN DÉPUTÉ À SES ÉLECTEURS



Député de la 14^e circonscription du Rhône

Yves Blein

LETTRE D'UN DÉPUTÉ

à ses électeurs



Député de la 14^e circonscription du Rhône

Yves Blein

JE VOUS ÉCRIS DE L'HÉMICYCLE



Député de la 14^e circonscription du Rhône